

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX
Du 17 Mai 2011

Lors de la Séance du 17 Mai 2011, les points suivants ont été abordés :

Cette année la commune de Chevroux bénéficie de 45 551.00 € au titre de la Dotation du fonds départemental de péréquation 2010.

Un étudiant sera embauché en qualité d'intérimaire durant un mois cet été pour effectuer les remplacements de congés et divers travaux sur la commune.

La proposition de 350.00 € pour l'achat d'une lame biaise Sicométal mise en vente par le Conseil Général de l'Ain, numéro d'inventaire 31590, n'a pas été retenue.

Des devis sont étudiés par les membres du Conseil Municipal pour l'achat de 2 pantalons de tronçonnage pour le CPINI de CHEVROUX. Celui de FORAY Motoculture sise ZA du Faubourg 01190 PONT DE VAUX pour l'achat des 2 pantalons est accepté.

Monsieur le Maire explique à son assemblée le nouveau mode de gestion des subventions attribuées aux communes. Les dossiers d'appel à projets sont à renvoyer au Conseil Général avant le 15 juin 2011, les dossiers seront examinés en octobre 2011, si le dossier est retenu celui-ci devra être déposé complet au plus tard le 31 mai 2012, à la date du vote de la subvention la commune a un an maximum pour commencer les travaux.

Un conseiller fait le compte-rendu du Conseil Communautaire du 18 avril 2011.

Rien de nouveau concernant le projet Sécurité Routière, néanmoins le projet d'enfouissement des lignes réseau avance puisque les travaux pourraient commencer courant septembre/octobre 2011.

Une présentation de la maquette finale du site Internet de Chevroux est réalisée par une conseillère.

L'inauguration de l'atelier communal est à envisager fin septembre/début octobre 2011, les pompiers volontaires en profiteront pour organiser une journée porte-ouvertes. L'inauguration du stade pourrait se faire début septembre. La journée du patrimoine aura lieu le dimanche 18 septembre 2011.

Les bords des routes ont été fauchés. Le mini-cross a été réalisé. L'extension du goutte à goutte pour l'arrosage a été fait. De menus travaux ont été effectués à l'école ainsi que la tonte de gazon.

Fleurissement : les mêmes semis que l'an passé ont été plantés à l'identique.

La sécurisation du virage sera réalisée ainsi que l'aménagement de la serve neuve située à La Croix de Massiat.

La proposition de l'entreprise BADIN sise Serve Gachée 01380 Bâgé-la-Ville d'un montant de 1950 € TTC pour les peupliers situés à « Lusignat », avec enlèvement des fraches compris est retenue.

Après étude des devis relatifs aux travaux de voirie 2011, celui de l'entreprise SACER pour un montant de 25 943.95 € HT (31028.96 € TTC) et de 9 900.00€ HT (11 840.40 €) pour le PATA est retenu.

Les travaux de reprise de la ferme de l'église ont été réalisés.

Une seconde expertise a été faite le mercredi 3 mai 2011 concernant la reprise du mur du cimetière.

Après une réflexion menée par les membres du Conseil Municipal sur le devenir du bâtiment de l'ancienne école situé à la Croix Massiat, des travaux de réhabilitation sont envisagés. Ainsi, l'offre d'honoraires du groupement Jean-Jacques DEPARDON, maître d'œuvre en bâtiment 280 route de Cropettet 01570 MANZIAT et BEM Ingénierie 177 rue des Moulins 71005 MACON dont le montant des honoraires à fixé 6.8 % du coût prévisionnel des travaux estimé à 180 000,00 € HT non compris réfection des façades, de la toiture et l'aménagement de la cour, soit un montant de 12 240.00 € HT (14 639.04 € TTC) est accepté.

Afin d'évaluer le problème du toit du local pompiers, une réunion des membres de la Commission Bâtiment aura lieu le 18 juin 2011 à 9 h 00.

Une demande préalable a reçu un avis favorable :

DP 00110211 D0011 : NICOLAS Olivier « La petite Bouchardière » Création d'une piscine enterrée

Une demande préalable a reçu un avis défavorable :

DP 00110211 D0012: CHABERT Sophie « Le Bourg » Installation d'un Algeco

Deux permis de construire ont reçu un avis favorable :

PC 00110211 D0004 : NOIA Bruno « Les Roussets » Construction d'un garage

PC 00110211 D0005 : GAEC DE BOIRON (Franck PIRET) « Fromental » Extension d'une stabulation

Devant le nombre croissant d'abus au niveau du dépôt des ordures ménagères, il a été décidé de prendre des mesures.

L'EARL des Cornalières est autorisée par les membres du Conseil Municipal à exploiter un élevage de 140 000 animaux-équivalents volailles et 480 animaux-équivalents porcs à Boissey.

L'arrêté préfectoral n° IAL2011_01 du 19 avril 2011) établit la nouvelle liste des communes sur lesquelles s'applique dorénavant (à compter du 1er mai 2011) l'obligation d'annexer un état des risques à l'acte de vente ou de location le formulaire « état des risques » et/ou une déclaration des sinistres établie sur papier libre, pour les biens ayant fait l'objet d'une indemnisation suite à la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Cette obligation s'applique à la commune de Chevroux puisque celle-ci est désormais située dans une zone sismique de niveau 2.

Le Parcours départemental des pompiers à St Genis Pouilly a enregistré 74 participants avec les résultats suivants :

Bruno FERRAND : 4ème temps avec 1 min. 35 sec. qualifié pour le régional à Alberville le 28 mai 2011

Fabrice CHEVRIER : 12ème temps avec 1 min. 39 sec.

Classement par équipe avec moyenne des 3 temps : 2ème de l'Ain

Au parcours Rando spécial pompiers en tenue de feu, par équipe en relais de 3 pompiers : Bruno, Fabrice et Damien se classent 2ème en 3 min. 13 sec.

CHEVROUX LE 20 MAI 2011